

Lettre d'information au Plongeur Hémophile

1.Vos prérogatives techniques restreintes de plongée :

Formation technique autorisée jusqu'au N2 inclus.

2.Conditions de pratique et équipement particulier :

1. Vous devez plonger à partir d'un bateau ponté.
2. Les conditions météorologiques ne doivent pas rendre le bateau instable.
3. Vous devez impérativement avoir avec vous, en plus du matériel habituel de plongée votre traitement dans les conditions de conservation habituelles ainsi que le nécessaire à l'injection.

3.Avant une plongée :

Une injection de facteur anti-hémophilique à titre prophylactique n'est pas recommandée.

4.En cas de survenue d'une situation clinique que vous connaissez comme devant être traitée:

Ne rien changer au traitement qui vous a été enseigné